

Droit, Economie, Gestion Mention : Science politique

Spécialité : Opérateur en coopération internationale et développement

RNCP13509 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340, 128
Code(s) ROME	M1403, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I

<http://www.univ-montp1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les titulaires de ce Master sont appelés à :

- Se consacrer prioritairement à la coopération internationale et à l'aide au développement
- Exercer les nouveaux métiers de l'expertise internationale dont les modalités d'exercice sont en pleine évolution
- Identifier les besoins et les partenariats
- Répondre à des appels d'offres nationaux et internationaux
- Organiser et diriger des pilotages de programmes de coopération et/ou de politiques de développement
- Gérer des projets : côté bailleurs et côtés bénéficiaires
- Gérer les aspects financiers et budgétaires
- Evaluer des processus et des résultats
- Réaliser des expertises
- Promouvoir les transferts de connaissance entre pays développés et pays en développement
- Identifier et gérer des différences culturelles

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Connaissances approfondies des institutions et des acteurs de la coopération et du développement
- Aptitude à travailler dans un contexte international
- Capacité à s'exprimer en langue étrangère (anglais requis)
- Capacités de recherche et d'actualisation de l'information
- Aptitude à détecter des idées nouvelles
- Capacité à synthétiser et à communiquer
- Capacité à créer et maintenir des réseaux de coopération
- Capacité à convaincre et négocier dans des contextes interculturels
- Capacité à appliquer et adapter des méthodes de gestion

- Capacité à organiser et planifier son travail
- Capacité à travailler en équipe

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ces métiers s'exercent dans des contextes professionnels variés :

- secteur public (agences étatiques, collectivités territoriales, organisations internationales)
- secteur privé (bureau d'études, cabinets de conseil, entreprises spécialisées)
- monde associatif (organisations de solidarité internationale, assistance humanitaire, ONG développement).

Certains de ces métiers sont accessibles par voie contractuelle, d'autres (dans le secteur public) réclament d'avoir auparavant été admis à l'issue d'un concours. Le Master ne prépare pas spécifiquement aux concours de la fonction publique nationale ou internationale, mais la formation qu'il dispense pourra constituer une ressource importante pour l'orientation de la carrière postérieure à la réussite à un tel concours.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Consultant
- Gestionnaire de projets
- Responsable opérationnel
- Responsable de programme
- Chargé d'études
- Chargé de missions

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 718 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 271
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels (Décret 2002-590 du 24 avril 2002).

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13509/>